

Souvenirs de collège

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **49 (1911)**

Heft 39

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-208063>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

teimps lài avai pas oncora dâi z'ecoûle que lài diant mixte, iô lài a dâi valet et dè fêmalle. Te guegnîve ellia balla gaupa que n'avai pas pi met on aberdjâo et que sè grattâve lo dzênâo gautse avoué la man drâite. Adam ein étâi tot redzoi : lè get lài pecotâvant, l'estoma lài rebouillîve, lè potte lài allâvant. Et lài dit dinse :

— Vâo-to que tè batséyo ?
— *Na fâi na!* que repond l'autra.
— Quecha ! Su quasu dobedzi avoué tote elliau sacré bîte que vignant tote ein on iâdzo. Accuta vâi.
— *Na fâi na!*
— T'einlèvâi po onna tita d'Allemand. T'i portant rîdo galèza. Mè assebin, qu'ein dis-to ?
— *Na fâi na!*
— Enfin, dis-mè quemet te vâo que tè batséyo ?
— *Na fâi na!*
— Eh bin, va que sâi de, *na fâi na* t'a de, *na fenna* te sarî et pu l'è tot.

Et l'è dinse que la fenna l'a z'u son nom. Quauque dzo aprî, quand Adam fut maeu et que l'a volu sè maryâ, Eve lài dit bin que oï, ma l'a età lo seul coup, tot lo resto dau teimps desâi *na fâi na*.

L'è por cein que lè fenne d'ora diant tant soveint *na fâi na* quand on lau dit oïque et que, quemet Eve, n'ant jamé de oï que devant lo menistre, po lau maryâ.

MARC A LOUIS.

Souvenirs de collège. — M^{me} B... vient de retirer son fils du collège.

Elle l'interroge sur ce qu'il a appris :
— Qu'est-ce qui t'a le plus frappé dans tes études ?
— C'est le maître, maman !

A l'anglaise. — Qu'est-ce qu'un morceau de bœuf grillé ?

— Un bifteck.
— Et un morceau de cheval grillé ?
— Une hypothèque.

Petite définition :

SUCIDÉ. — Individu qui manque de savoir-vivre.

LE Z'INFAN

Si vous adressez à un paysan vaudois cette question : *Guéro âi-vo d'infan ?*, il est probable que pour vous répondre il fera une distinction entre filles et garçons et qu'il vous dira, par exemple : *T'è trai valet et duve fellie*. Peut-être même que, sans faire mention de ces dernières, il vous dira simplement : *T'en è trai*.

On a inféré de là que le paysan vaudois ne faisait aucun cas de ses filles et qu'il refusait de les reconnaître pour ses enfants. C'est là une grande erreur. Le paysan vaudois est un bon père de famille, qui sait parfaitement apprécier les qualités de ses filles, et qui les aime aussi tendrement qu'un citadin aime les siennes. S'il ne leur donne pas le titre d'*infan*, c'est tout simplement parce que ce mot, dans l'idiome patois, n'est pas des deux genres comme son correspondant français, et qu'il n'est jamais que masculin, ensuite qu'un père ne dira pas à sa fille : *T'i 'na boun' infan*, mais oui bien : *T'i 'na bouna fellie*, ce qui au fond revient parfaitement au même.

Une preuve de ce que je dis, c'est l'histoire de ce brave vigneron qui avait hérité de son oncle une belle fortune, à charge d'acquitter quelques legs, entre autres celui d'un louis à chacun des enfants d'un cousin éloigné. Comme la famille de ce parent se composait de deux garçons et de trois filles, on réclamait naturellement au vigneron cinq louis, tandis qu'il n'en voulait donner que deux, soutenant mordicus que l'oncle, en léguaux aux enfants du cousin, n'avait parlé que

de garçons et nullement de filles, qui dans son village n'étaient jamais désignées par la qualification d'*enfants*. Il y eut procès. L'héritier fut condamné, et avec raison. Mais si le testament avait été écrit en patois, c'eût été une tout autre affaire. Alors son droit, ce me semble, eût été incontestable, et si les juges avaient été des campagnards, ils auraient indubitablement débouté les prétendues légataires et les auraient condamnées aux frais et dépens.

L' DUMUR.

Le bon médecin. — X... a un médecin qu'il paie à raison de dix francs la visite.

Hier matin, il le fait appeler pour je ne sais quel bobo.

Midi sonnant, l'homme de l'art regrippe les deux étages de son client.

Vers six heures du soir, nouvelle apparition.

— Alors X... d'une voix douce, mais un peu goguenarde :

— Ah ! docteur, comme vous êtes bon ! sans vous j'allais oublier que je suis malade !

Flatté. — Accusé, dit sévèrement le président, vous vous êtes élevé à la hauteur odieuse des plus grands criminels ! vous avez surpassé les Lacenaire et les Tropmann.

Le gueux, avec modestie :

— Oh ! mon président, vous me flattez !

Caprice de créancier. — D'où viens-tu ? dit un ami à un autre qu'il rencontre.

— De chez un créancier. J'ai eu joliment de peine à lui faire accepter un peu d'argent.

— Tu m'étonnes ! Pourquoi donc ?

— Parce qu'il en voulait beaucoup.

L'AIMANT SAUVEUR

Qui donc nous délivrera de l'angoissant cauchemar des collisions de chemins de fer, des wagons télescopés, brisés, tordus, enchevêtrés, émiettés... Qui ?

Ah ! comme il était dans le vrai, feu Alphonse Allais, lorsqu'il s'écriait, après une affreuse catastrophe de cette espèce :

« Je ne voudrais pas dire du mal des grandes compagnies, toujours si complaisantes pour moi, mais il me semble qu'en l'état de la science actuelle les accidents devraient être quasi impossibles et que MM. les voyageurs devraient circuler dans une quiétude presque mathématique. »

« Hélas ! il n'en est rien, et tous les *blocksystem* du monde, agrémentés des plus bruyants pétards, ne sont encore que bien piètres garanties ! »

Et il rappelait, à ce propos, que Lemice-Terrieux avait conçu une idée des plus ingénieuses pour éviter le télescopage et remédier à la fâcheuse collision.

Lemice-Terrieux baptisa son invention le *train-éperon* et en développa l'économie dans une plaquette de quelques pages.

Il s'agissait de garnir les trains, à l'avant et à l'arrière, d'un éperon analogue à celui des cuirassés, éperon composé de deux rails courbes permettant à l'un des convois collisionneurs de grimper sur l'autre, de continuer sa route, et de redescendre de l'autre côté, sur sa voie normale, sans trop de secousses.

Hélas ! le projet n'eut pas de suite. Les savants ingénieurs, toujours occupés à la recherche de la pierre philosophale, en haussèrent les épaules.

« Est-ce à dire, observait alors Alphonse Allais, qu'il n'y a aucun progrès à réaliser dans ce domaine ? Je ne le crois pas. »

« Là encore l'électricité me paraît indiquée pour apporter une solution que chacun souhaite. »

« Voici une idée, par exemple, que je donne pour ce qu'elle vaut. »

« Si elle est mauvaise, n'en parlons plus ! »

« Si elle est excellente, j'en abandonne le profit aux Compagnies, largement payé que je serai par le sentiment du devoir accompli et par la joie du service rendu à l'humanité. »

« A l'aide d'une forte machine électrique placée dans le tender, on aimante le train tout entier, comme on le ferait d'un simple barreau de fer doux. »

« A-t-on un autre train à lancer sur la même voie quelques minutes après celui-là ? »

« On électrifie alors ce second train, mais en sens contraire, c'est-à-dire que si le fourgon de queue du premier représente le pôle positif, ce même pôle sera attribué à la tête du second convoi. »

« Les *électrifications de même nom*, vous le savez, se repoussent. »

« Alors qu'arriverait-il, au cas où le second train rattraperait le premier ? »

« Il arriverait que non seulement ces deux trains ne se heurteraient pas, mais encore qu'ils se repousseraient, phénomène qui donnerait au personnel le temps de remédier à l'accident. »

Voilà, semble-t-il, qui est simple comme bonjour.

... Mais les savants ingénieurs, toujours occupés à la recherche de la pierre philosophale, les bureaucrates paperassiers, toujours empressés à élaborer d'incompréhensibles et vains réglemens, en haussèrent encore les épaules.

Et le bon public, dont la patience et le courage sont admirables, continuera, tel un condamné à qui l'on a refusé sa grâce, à marcher à l'écrabouillade.

Mariage. — Tu ne sais pas ?... Je me marie.

— Ah bah !

— Mon Dieu, oui. Je parie que tu ne devines pas ce que fait ma future ?

— Oh ! parfaitement. Elle fait une bêtise.

A l'examen. — Quelle est la fondatrice de Carthage ?

Le candidat reste muet.

Un voisin (lui soufflant). — Didon.

L'examineur. — Eh bien ?...

Le voisin (soufflant). — Didon, Didon !

Le candidat (au souffleur). — Dis donc ! c'est bien facile ! Si je le savais, je le dirais !

Une heure d'art. — Nous aurons, mercredi soir, une bonne aubaine à la Maison du Peuple. Un réci-tal de M^{lle} Marguerite Schuler, la cantatrice si sympathique, que nombre de Lausannois eurent souvent déjà occasion d'applaudir et que l'on entend avec un plaisir toujours nouveau.

Et nous aurons aussi son frère, PIERRE ALIN, le poète et chansonnier dont Lausanne eut les prémices, et qui maintenant a pris rang hardiment au nombre des plus justement choqués d'entre les chansonniers parisiens ; l'ami de Jehan Rictus et de Xavier Privas. Il nous procurera le grand plaisir d'ouïr ses dernières œuvres.

Une heure d'art, avoûs-nous dit.

Kursaal. — Depuis hier, vendredi, pour six jours encore, *M. de La Palisse*, opérette en trois actes, de de Flers et de Caillavet ; musique de Claude Terrasse.

Cette joyeuse pièce, dans le plus pur goût de Louis XV, eut une carrière triomphale. Jouée par Geo, Ridon, Miles Disley et Laurel, toute la troupe et les chœurs ; montée avec de jolis décors, cent costumes neufs de Mme Tapie, elle a un très vif succès.

Dimanche à 2 1/2 heures, une seule matinée avec cette nouveauté.

Lumen. — Le *Lumen*, dont les séances cinématographiques eurent, tout l'été, si grande vogue, est à la veille de changer de spectacle. Il nous annonce pour l'hiver nombre de surprises très affriolantes sur lesquelles nous aurons occasion de revenir. — Pour terminer ses soirées et matinées cinématographiques, il nous donne *Zigomar*. Allez-voir *Zigomar* ; c'est le clou de la saison.

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO